



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Direction départementale  
des Territoires et de la Mer*

Pau, le 15 FEV. 2019

*Service Gestion et Police de l'Eau*

**Affaire suivie par :** Valérie Michel  
**Téléphone :** 05 59 01 64 19  
**Courriel :** ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr  
**Réf :** VM-LET190277

Lettre recommandée avec A/R n° 2C 117 473 1605 7

Monsieur,

Suite à votre courrier du 31 janvier 2019 concernant la déviation du ruisseau La Polive à Anglet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour notification, l'arrêté de prescriptions spécifiques en application de l'article L. 214-3 du code de l'environnement.

Par la présente, je vous donne mon accord pour le commencement de l'opération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer,  
La cheffe du service Gestion et Police de l'Eau



Juliette Friedling

SAS Sobrim  
Pôle Haristeguy  
2 chemin de la marouette

64100 Bayonne